

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Registre des délibérations du jeudi 27 août 2026 à 20:00

En exercice : 15

Présents : 12

Excusés : 1

Absents : 2

Date de la convocation :
20/08/2026

Président de séance :
Didier PLANTÉ

Secrétaire de séance :
Maxime BATTAIS

Rapporteur : Didier PLANTÉ

N° interne de l'acte : 2026-
029

N° de feuillet :

jeudi 27 août 2026, le Conseil Municipal de Commune de PLOEVEN s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle du Conseil.

Membres présents :

Didier PLANTÉ, Marc QUINQUIS, Marina DESCHAMPS, Jean-Claude LAGOUTTE, Anne BOTHOREL, Joëlle BOURSEUL, Joël GARO, Katel LE CLAINCHE, Christophe LE NEST, Pierre GELÉ, Audrey EMEDY, Maxime BATTAIS

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Elise THOMAS (donne pouvoir à : Marina DESCHAMPS)

Membres Absents :

Béatrice ROIGNANT, François LALLIER-GOLLET

DM 1 du budget primitif

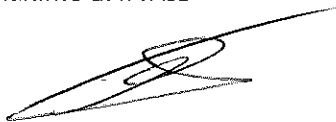
Il convient de régulariser le compte 66111 (manque 1 632,64 €) pour lequel les crédits votés sont insuffisants en raison des intérêts à taux variable de l'emprunt à court terme pour le préfinancement du FCTVA pour les intérêts des emprunts qui n'étaient pas connus au moment du vote du budget primitif.

Il convient également de prévoir des crédits à l'article 165 pour le remboursement de caution bancaire et à l'article 2158 pour l'achat du matériel de boulangerie

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la décision modificative suivante :

	Dépenses		Recettes	
	articles	montant	articles	montant
Fonctionnement	66111	+ 2 0000 €	73223	+ 2 000 €
Investissement	165	+ 2 000 €	024	+ 28 000 €
	2158	+ 26 000 €		

Le Secrétaire de séance,
Maxime BATTAIS



Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.
PLANTÉ Didier, le Maire

